

Cette promotion s'applique uniquement aux personnes qui demandent spécifiquement et directement une nouvelle carte (de crédit) principale Cornèrcard Gold Visa/Mastercard¹ entre le 22 septembre et le 14 décembre 2025. La promotion est valable exclusivement pour les nouveaux clients et les nouvelles clientes Cornèrcard, à savoir: (i) les personnes qui, à la date de début de cette promotion, n'ont jamais été titulaires d'une carte de paiement Cornèrcard (carte de crédit, carte prépayée, etc.) ou (ii) les personnes qui, à la date de début de cette promotion, ne sont pas titulaires d'une carte de paiement Cornèrcard, mais l'ont été précédemment, à condition que la dernière carte de paiement ait été résiliée au moins six mois avant la date de début de cette promotion, à savoir avant le 22 mars 2025.

Les personnes qui remplissent les conditions susmentionnées pour participer à la promotion peuvent bénéficier des avantages suivants:

- a) La première année, une cotisation annuelle de seulement CHF 95 sera prélevée pour la nouvelle carte de crédit principale Cornèrcard Gold Visa/Mastercard. À partir de la deuxième année, une cotisation annuelle de CHF 190 sera prélevée.
- b) Avec votre nouvelle carte de crédit principale Cornèrcard Gold Visa/Mastercard, vous pouvez cumuler un triple cashback (soit 3% au lieu des 1% habituels) jusqu'à un maximum de CHF 300 pour chaque achat effectué en Suisse et à l'étranger du 22 septembre 2025 au 28 février 2026.

Les éventuelles cartes additionnelles (ainsi que les transactions effectuées avec ces cartes) sont exclues de la promotion. Les 2% de cashback supplémentaires (c'est-à-dire le pourcentage qui s'ajoute aux 1% habituels pour les transactions réalisées avec la carte Gold Visa/Mastercard) accumulés pendant la durée de la promotion sera crédité au plus tard en 31 mars 2026, pour autant que toutes les conditions préalables soient remplies, en particulier les conditions du programme Cornèrcard Cashback (nous vous rappelons à titre d'exemple que le montant cumulé du cashback doit atteindre au moins CHF 25 et que vous ne le percevrez pas automatiquement). Cette offre n'est pas cumulable avec d'autres promotions cashback en cours et n'est valable que pour les transactions autorisées de cashback (de plus amples informations sur le cashback Cornèrcard sont disponibles sur le site cornercard.ch/cashback).

Le cashback ne peut pas être échangé en espèces et/ou sous une autre forme. Si la relation relative à la carte de paiement sur laquelle le cashback a été comptabilisé est résiliée avant le versement du cashback (quelle que soit la personne ayant effectué la résiliation), la participation à la promotion sera automatiquement résiliée et le montant accumulé du cashback sera perdu. Le montant cumulé du cashback ne sera pas crédité et ne pourra pas non plus être échangé et/ou transféré de quelque manière que ce soit: l'annulation aura lieu immédiatement, sans aucune compensation et/ou droit de quelque nature que ce soit, ni pour le titulaire de la carte ni pour les tiers. Par exemple, le montant du cashback ne pourra pas non plus être crédité sur une autre relation de la personne titulaire de la carte.

Cornèrcard se réserve le droit de modifier à tout moment le contenu et les dispositions des présentes conditions et/ou de la promotion en général et de mettre fin définitivement à la promotion sans en indiquer les raisons. Toute modification/cessation de la promotion sera, dans la mesure du possible, communiquée de manière appropriée à la personne titulaire de la carte.

La participation à cette promotion relève de la responsabilité de la personne titulaire de la carte. Cornèrcard décline toute responsabilité en cas de dommages, directs ou indirects, pouvant être subis par la personne titulaire de la carte à la suite de sa participation à la promotion.

S'agissant de la législation applicable et du for juridique, référence est faite à la relation contractuelle entre Cornèrcard et la personne titulaire de la carte ou aux stipulations des Conditions Générales applicables.

Pour le reste, les CG du programme Cornèrcard Cashback (cornercard. ch/cashback) s'appliquent.



<sup>1</sup> S'applique uniquement aux cartes de crédit Cornèrcard Gold Visa/Mastercard qui ont été demandées avec un paquet de prestations complet (sont exclues, par exemple, toutes les cartes Charge, c'est-à-dire les cartes dont le solde débiteur ne peut pas être payé par acomptes, les cartes prépayées / de crédit «fallback», c'est-à-dire les cartes proposées par Cornèrcard comme alternative inférieure/subordonnée à la carte demandée, etc.), à condition que la carte soit réellement émise. L'émission de la carte de crédit Cornèrcard (Gold Visa/Mastercard) nécessite notamment un examen de la solvabilité de la personne demandeuse conformément aux dispositions légales en vigueur (en particulier la loi fédérale sur le crédit à la consommation, LCC). En outre, Cornèr Banque SA peut refuser d'ouvrir la relation de carte sans en indiquer les motifs. Dans ce cas également, il n'existe aucun droit pour le demandeur de la carte